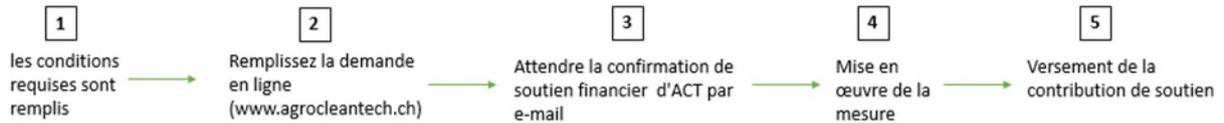


## Notice d'information

### Déroulement de la demande programme « EffiVini »

Vous avez l'intention de mettre en œuvre **une mesure du programme de soutien "EffiVini"** afin d'économiser beaucoup d'électricité.



1. Examinez si vous remplissez les conditions requises (voir la demande) pour participer au programme de soutien et demandez des devis auprès d'installateurs.
2. Vous remplissez la demande en ligne sur <https://www.agrocleantech.ch/fr/demande-e.html>  
Documents à envoyer : Photos de l'ancien/des anciens appareil(s), Copie de l'offre/des offres, Fiche technique du/des nouvel(s) appareil(s)
3. Si l'examen de la demande est positif, vous recevez par mail une confirmation de soutien financier d'AgroCleanTech (dans les 10 jours ouvrables environ). **Seule l'obtention de cette confirmation vous donne droit au soutien financier.** La confirmation a une durée de validité de 6 mois à compter de sa date d'émission. Une fois passé ce délai, la confirmation de contribution est échue et les contributions ne peuvent plus être versées. AgroCleanTech peut accorder une prolongation de délai si une demande écrite et dûment motivée est déposée avant l'échéance.
4. Mise en œuvre les mesures.
5. Une fois les travaux d'installation achevés et la facturation finale établie, communiquez à AgroCleanTech l'achèvement de l'installation au moyen du formulaire d'annonce de finalisation du projet (avec les copies des factures de l'installateur). Le formulaire d'annonce de finalisation du projet vous est envoyé avec la confirmation de soutien financier. Si le résultat du contrôle des documents envoyés est positif (copies des factures, annonce de finalisation du projet), AgroCleanTech vous verse la contribution de soutien qui vous revient.

Dans le cadre du programme, il est possible que la mesure soit contrôlée sur place par AgroCleanTech.